

Communiqué de presse sur les résultats du troisième trimestre de 2024

La Banque Scotia annonce les résultats de son troisième trimestre

Sauf indications contraires, tous les montants sont en dollars canadiens et se fondent sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités) de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2024 et sur les notes connexes préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La version complète du rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024, y compris les états financiers intermédiaires (non audités) pour la période close le 31 juillet 2024, est disponible sur le site de SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov. De plus, le rapport d'informations financières supplémentaires ainsi que le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 sont disponibles à la page Relations avec les investisseurs au www.banquescotia.com.

Faits saillants du troisième trimestre de 2024 – résultats présentés (comparaison avec le T3 de 2023)

- Bénéfice net de 1 912 millions de dollars, comparativement à 2 192 millions de dollars
- Bénéfice par action (dilué) de 1,41 \$, comparativement à 1,70 \$
- Rendement des capitaux propres²⁾ de 9,8 %, comparativement à 12,0 %

Faits saillants du troisième trimestre de 2024 – résultats ajustés¹⁾ (comparaison avec le T3 de 2023)

- Bénéfice net de 2 191 millions de dollars, comparativement à 2 207 millions de dollars
- Bénéfice par action (dilué) de 1,63 \$, comparativement à 1,72 \$
- Rendement des capitaux propres de 11,3 %, comparativement à 12,1 %

TORONTO, le 27 août 2024 – La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia ») (TSX : BNS; NYSE : BNS) a affiché un bénéfice net de 1 912 millions de dollars pour son troisième trimestre, comparativement à 2 192 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice par action (le « BPA ») dilué s'est établi à 1,41 \$, comparativement à 1,70 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté¹⁾ pour le troisième trimestre s'est établi à 2 191 millions de dollars et le BPA dilué ajusté¹⁾ a reculé, passant de 1,72 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent à 1,63 \$. Le rendement des capitaux propres ajusté¹⁾ s'est établi à 11,3 %, contre 12,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Nous avons réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de notre stratégie au cours du trimestre, en enregistrant une solide croissance des revenus et en continuant d'afficher un levier d'exploitation positif, a déclaré Scott Thomson, président et chef de la direction de la Banque Scotia. Malgré la conjoncture difficile qui perdure, nous avons dégagé une croissance du BPA d'un trimestre à l'autre grâce aux résultats équilibrés de nos secteurs d'activité, tout en continuant de renforcer notre bilan. »

Le Réseau canadien a dégagé un bénéfice net ajusté¹⁾ de 1,1 milliard de dollars pour le trimestre écoulé, en hausse de 6 % d'un exercice à l'autre. Ce résultat traduit une solide croissance des revenus découlant de la poursuite de l'élan observé dans les dépôts et de l'élargissement de la marge nette sur intérêts, ainsi qu'un levier d'exploitation positif pour un troisième trimestre d'affilée, facteurs contrebalancés en partie par une hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le secteur Opérations internationales a dégagé un bénéfice net ajusté¹⁾ de 709 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 10 % d'un exercice à l'autre. La solide croissance des revenus s'explique par le fort accroissement des marges et le maintien d'un contrôle rigoureux des charges, facteurs atténués par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, le levier d'exploitation positif est demeuré élevé, ce qui reflète l'incidence importante des initiatives liées à la productivité dans la région.

Le secteur Gestion de patrimoine mondiale a dégagé un bénéfice net ajusté¹⁾ de 418 millions de dollars, en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre. La solide croissance des revenus, attribuable à la hausse des actifs de clients générant des honoraires, a été supérieure à l'augmentation des charges, ce qui nous a permis d'afficher un levier d'exploitation positif pour le trimestre. De plus, les actifs sous gestion se sont élevés à 364 milliards de dollars, soit une augmentation de 10 % d'un exercice à l'autre.

Les Services bancaires et marchés mondiaux ont inscrit un bénéfice net de 418 millions de dollars, en baisse de 4 % d'un exercice à l'autre. La croissance des revenus, attribuable aux Services bancaires d'investissement et aux grandes entreprises, a été plus que compensée par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des investissements visant à soutenir la croissance des activités.

La Banque a affiché un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1³⁾ de 13,3 %, en hausse par rapport à 12,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Nous avons également franchi une première étape importante dans la réalisation de notre vision à long terme, qui consiste à produire une croissance rentable et durable, grâce à un investissement stratégique dans KeyCorp, ce qui nous permettra d'accroître les capitaux déployés dans les marchés prioritaires que nous avons identifiés, a poursuivi M. Thomson. Nous prévoyons que cette transaction améliorera la rentabilité à court terme, fera croître et diversifiera nos activités bien établies aux États-Unis et offrira de nouvelles options stratégiques à la Banque Scotia à mesure qu'elle poursuit l'accroissement de sa présence dans le couloir nord-américain. »

¹⁾ Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 7.

²⁾ Se reporter à la page 57 du rapport de gestion du rapport trimestriel aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque, disponible à www.sedarplus.ca, pour une description de cette mesure. Cette description est intégrée par renvoi au présent document.

³⁾ Les ratios de fonds propres réglementaires pour le troisième trimestre de 2024 sont fondés sur les exigences révisées de Bâle III et calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (novembre 2023). Les ratios de fonds propres réglementaires pour le troisième trimestre de 2023 sont fondés sur les exigences révisées de Bâle III et calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (février 2023).

Faits saillants financiers

Résultats présentés	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2024 ¹⁾	30 avril 2024 ¹⁾	31 juillet 2023 ¹⁾	31 juillet 2024 ¹⁾	31 juillet 2023 ¹⁾
<i>(non auditée) (en millions de dollars)</i>					
Résultats d'exploitation					
Revenus d'intérêts nets	4 862 \$	4 694 \$	4 573 \$	14 329 \$	13 596 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 502	3 653	3 494	10 815	10 346
Total des revenus	8 364 \$	8 347	8 067	25 144	23 942
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 052	1 007	819	3 021	2 166
Charges autres que d'intérêts	4 949	4 711	4 559	14 399	13 594
Charge d'impôt sur le résultat	451	537	497	1 521	2 086
Bénéfice net	1 912 \$	2 092 \$	2 192 \$	6 203 \$	6 096 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	36	26	20	87	81
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 876 \$	2 066 \$	2 172 \$	6 116 \$	6 015 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	120	123	105	351	310
Actionnaires ordinaires	1 756 \$	1 943 \$	2 067 \$	5 765 \$	5 705 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)					
De base	1,43 \$	1,59 \$	1,72 \$	4,72 \$	4,78 \$
Dilué	1,41 \$	1,57 \$	1,70 \$	4,66 \$	4,73 \$

1) La Banque a adopté l'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Adoption de l'IFRS 17

Le 1^{er} novembre 2023, la Banque a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui établit un cadre exhaustif fondé sur des principes visant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation pour les contrats d'assurance, et qui remplace l'IFRS 4, soit la méthode comptable précédente s'appliquant aux contrats d'assurance. La Banque a adopté l'IFRS 17 de manière rétrospective et a retraité les résultats à compter de la date de transition du 1^{er} novembre 2022. Par conséquent, les résultats de l'exercice 2023 ont été retraités de manière à refléter la comptabilisation des contrats d'assurance conformément à l'IFRS 17. Se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.

Données par secteurs d'activité

Réseau canadien

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du troisième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 110 millions de dollars, comparativement à 1 050 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 60 millions de dollars, ou de 6 %. L'augmentation découle essentiellement de la hausse des revenus, en partie contrebalancée par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du deuxième trimestre de 2024

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 102 millions de dollars, ou de 10 %. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des revenus, compensée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et des neuf premiers mois de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 3 213 millions de dollars, contre 3 191 millions de dollars, soit une hausse de 1 %. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 3 215 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 21 millions de dollars, ou de 1 %. L'augmentation s'explique avant tout par la hausse des revenus, atténuée par l'accroissement de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Opérations internationales

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du troisième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 48 millions de dollars pour se fixer à 669 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 46 millions de dollars pour s'établir à 674 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à la hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts, à la baisse de la charge d'impôt sur le résultat et à l'incidence favorable de la conversion des devises, contrées en partie par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du deuxième trimestre de 2024

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 2 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 3 millions de dollars. La baisse des revenus d'intérêts nets et la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances ont été contrebalancées en grande partie par l'augmentation des revenus autres que d'intérêts, l'incidence favorable de la conversion des devises et la baisse de la charge d'impôt sur le résultat.

Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et des neuf premiers mois de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 2 086 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 10 % par rapport à 1 901 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 2 103 millions de dollars, en hausse de 180 millions de dollars, ou de 9 %. L'augmentation s'explique par la hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que par l'incidence favorable de la conversion des devises, contrées en partie par l'accroissement de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, des charges autres que d'intérêts et de la charge d'impôt sur le résultat.

Performance financière en dollars constants

L'analyse portant sur les résultats d'exploitation qui suit est en dollars constants. Aux termes de l'analyse en dollars constants, les montants des périodes précédentes ont été recalculés selon les cours de change moyens de la période considérée, ce qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 7). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes sans tenir compte de l'incidence de la conversion des devises, et cette présentation est utilisée par la direction pour évaluer la performance du secteur d'activité.

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du troisième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 669 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars, ou de 7 %, et le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 674 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 39 millions de dollars, ou de 6 %. Cette hausse s'explique par l'accroissement des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat, contrebalancés en partie par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du deuxième trimestre de 2024

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 7 millions de dollars, ou de 1 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a fléchi de 8 millions de dollars, ou de 1 %. La diminution découle avant tout des revenus d'intérêts nets moindres et de la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, contrebalancés en partie par la hausse des revenus autres que d'intérêts et le recul de la charge d'impôt sur le résultat.

Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et des neuf premiers mois de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 2 086 millions de dollars, en hausse de 4 % par rapport à 2 010 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 2 103 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 72 millions de dollars, ou de 4 %. L'augmentation est attribuable à la hausse des revenus d'intérêts nets, contrebalancée en partie par la baisse des revenus autres que d'intérêts et par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Gestion de patrimoine mondiale

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du troisième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 408 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 42 millions de dollars, ou de 11 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 415 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 42 millions de dollars, ou de 11 %. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des revenus tirés des commissions de courtage et des revenus d'intérêts nets au Canada et à l'augmentation des honoraires liés aux fonds communs de placement dans les activités de gestion de patrimoine au Canada et à l'international. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les charges autres que d'intérêts plus élevées en raison surtout des charges liées aux volumes.

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du deuxième trimestre de 2024

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 28 millions de dollars, ou de 7 %, en raison surtout de la hausse des revenus tirés des commissions de courtage, des honoraires liés aux fonds communs de placement et des revenus d'intérêts nets. Cette hausse a été contrebalancée en partie par les charges autres que d'intérêts plus élevées en raison surtout des charges liées aux volumes.

Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et des neuf premiers mois de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 156 millions de dollars, soit une hausse de 52 millions de dollars ou de 5 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 176 millions de dollars, en hausse de 52 millions de dollars, ou de 5 %. L'augmentation découle essentiellement de la hausse des revenus tirés des commissions de courtage et des revenus d'intérêts nets au Canada et de l'augmentation des honoraires liés aux fonds communs de placement dans les activités de gestion de patrimoine à l'international, surtout au Mexique. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'accroissement des charges autres que d'intérêts en raison surtout des charges liées aux volumes.

Services bancaires et marchés mondiaux

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du troisième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 16 millions de dollars, ou de 4 %, pour se chiffrer à 418 millions de dollars. La diminution est attribuable à la baisse des revenus autres que d'intérêts et à la hausse des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, neutralisées en partie par l'augmentation des revenus d'intérêts nets et la diminution de la charge d'impôt sur le résultat.

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du deuxième trimestre de 2024

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 10 millions de dollars, ou de 2 %, sous l'effet de la baisse des revenus autres que d'intérêts et de la hausse des charges autres que d'intérêts, de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la charge d'impôt sur le résultat, atténuées par l'augmentation des revenus d'intérêts nets.

Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et des neuf premiers mois de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 69 millions de dollars, ou de 5 %, pour se chiffrer à 1 285 millions de dollars, sous l'effet de la diminution des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que de l'augmentation des charges autres que d'intérêts, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Autres

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du troisième trimestre de 2023

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 729 millions de dollars, contre une perte nette de 299 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 465 millions de dollars, contre une perte nette de 299 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'accroissement de 166 millions de dollars de la perte s'explique principalement par la baisse des revenus découlant de l'augmentation des coûts de financement. Ce facteur a été atténué par la hausse des revenus tirés des actifs liquides et la baisse de la majoration au titre de la base de mise en équivalence fiscale (« BMEF ») du fait que la Banque ne réclame plus la déduction pour dividendes reçus sur les actions de sociétés canadiennes qui sont des biens évalués à la valeur du marché. La majoration au titre de la BMEF est compensée dans l'impôt sur le résultat.

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du deuxième trimestre de 2024

La perte nette attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 308 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. La perte nette ajustée attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 44 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. L'accroissement de la perte s'explique principalement par la baisse des revenus et la hausse des charges autres que d'intérêts. La diminution des revenus provient surtout de la baisse des profits sur les placements et des pertes latentes sur les dérivés détenus à des fins autres que de transaction au cours du trimestre à l'étude.

Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et des neuf premiers mois de 2023

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 1 624 millions de dollars, contre une perte nette de 1 535 millions de dollars. Le résultat net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 1 360 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 956 millions de dollars. L'accroissement de 404 millions de dollars de la perte s'explique principalement par la diminution des revenus, atténuée par la baisse des charges autres que d'intérêts. La diminution des revenus est attribuable avant tout à la hausse des coûts de financement, facteur atténué par la hausse des revenus tirés des actifs liquides et la diminution de la majoration au titre de la BMEF, puisque la Banque ne réclame plus la déduction pour dividendes reçus sur les actions de sociétés canadiennes qui sont des biens évalués à la valeur du marché. La majoration au titre de la BMEF est compensée dans l'impôt sur le résultat.

Risque de crédit

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du troisième trimestre de 2023

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 1 052 millions de dollars, contre 819 millions de dollars, soit une hausse de 233 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 13 points de base pour s'établir à 55 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 82 millions de dollars, comparativement à 81 millions de dollars. La dotation pour le trimestre à l'étude s'explique par les répercussions des hausses de taux d'intérêt, y compris la migration connexe dans les portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien, et par l'accroissement des dotations au titre des prêts aux sociétés et aux entreprises du fait des perspectives macroéconomiques défavorables persistantes et de la migration du crédit. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux au sein des portefeuilles de prêts aux particuliers des Opérations internationales, principalement au Chili et au Pérou.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 970 millions de dollars, contre 738 millions de dollars, soit une hausse de 232 millions de dollars, ou de 31 %, principalement attribuable à l'augmentation des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers des Opérations internationales, particulièrement en Colombie, au Chili et au Pérou. Une hausse des dotations au titre des portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien a également été constatée, en particulier en ce qui a trait aux prêts automobiles et aux prêts sur cartes de crédit. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a grimpé de 13 points de base pour se chiffrer à 51 points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2024 et du deuxième trimestre de 2024

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 1 052 millions de dollars, comparativement à 1 007 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est accru de un point de base pour s'établir à 55 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 82 millions de dollars, comparativement à 32 millions de dollars. L'augmentation de la dotation a découlé des perspectives macroéconomiques défavorables persistantes et de l'incertitude à l'égard de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur les portefeuilles de prêts aux sociétés et aux entreprises, ainsi que de la migration du crédit et de la croissance dans les portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux au sein des portefeuilles de prêts aux particuliers des Opérations internationales, principalement au Chili et au Pérou.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 970 millions de dollars, comparativement à 975 millions de dollars, soit une diminution de 5 millions de dollars, ou de 1 %, essentiellement attribuable à la baisse des dotations au titre de la majorité des produits de prêts aux particuliers du Réseau canadien, neutralisée en partie par la hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers dans la majorité des marchés des Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffré à 51 points de base, en baisse de un point de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et des neuf premiers mois de 2023

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 3 021 millions de dollars, contre 2 166 millions de dollars, soit une hausse de 855 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 16 points de base pour s'établir à 53 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 134 millions de dollars, comparativement à 245 millions de dollars. La dotation pour les neuf premiers mois de l'exercice a découlé des perspectives macroéconomiques défavorables persistantes, de la croissance des portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien et des Opérations internationales, de l'effet de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien et de la hausse des dotations au titre des prêts aux sociétés et aux entreprises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux au sein des portefeuilles de prêts aux particuliers des Opérations internationales.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 2 887 millions de dollars, contre 1 921 millions de dollars, soit une hausse de 966 millions de dollars principalement attribuable à l'augmentation des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers sur la majorité des marchés des Opérations internationales, ainsi qu'à la hausse des dotations au sein du Réseau canadien. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a augmenté de 18 points de base pour se fixer à 51 points de base.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 6 860 millions de dollars au 31 juillet 2024, contre 6 768 millions de dollars au trimestre précédent. Le ratio de compte de correction de valeur pour pertes sur créances se fixait à 89 points de base, en hausse de un point de base. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts se situait à 6 582 millions de dollars, en hausse de 75 millions de dollars par rapport au trimestre précédent.

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été plus élevé en raison des dotations dans les portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien, en particulier les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts automobiles et les produits renouvelables non garantis, des dotations plus élevées au titre des prêts aux entreprises des Opérations internationales ainsi que de l'incidence des perspectives macroéconomiques persistantes, essentiellement en ce qui a trait aux portefeuilles de prêts aux entreprises et aux sociétés, de même qu'aux portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien. La hausse a été en partie contrée par l'incidence de 62 millions de dollars de la conversion des devises.

Le compte de correction de valeur au titre des prêts productifs a augmenté pour s'établir à 4 542 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 4 507 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le ratio de compte de correction de valeur au titre des prêts productifs s'élevait à 62 points de base, en hausse de un point de base en regard du trimestre précédent. Le compte de correction de valeur a découlé des répercussions des hausses de taux d'intérêt, notamment les effets connexes sur la migration dans les portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien, ainsi que de la hausse des dotations au titre des prêts aux sociétés et aux entreprises du fait des perspectives macroéconomiques défavorables persistantes et de la migration de la qualité du crédit. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la migration du crédit aux particuliers vers la catégorie des prêts douteux dans les Opérations internationales, surtout au Chili et au Pérou, et par l'incidence de la conversion des devises. La conversion des devises est venue réduire le compte de correction de valeur de 32 millions de dollars.

Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux a augmenté, passant de 2 000 millions de dollars au trimestre précédent à 2 040 millions de dollars. Cette augmentation s'explique surtout par la migration du crédit aux particuliers dans les Opérations internationales et par la hausse des dotations au titre des prêts aux entreprises, facteurs atténués par l'incidence de la conversion des devises. La conversion des devises est venue réduire le compte de correction de valeur de 30 millions de dollars. Le ratio de compte de correction de valeur au titre des prêts douteux, qui s'est fixé à 27 points de base, n'a pas varié par rapport au trimestre précédent.

Prêts douteux

Le montant brut des prêts douteux a augmenté pour s'établir à 6 489 millions de dollars au 31 juillet 2024, par rapport à 6 399 millions de dollars au trimestre précédent. Cette augmentation s'explique surtout par les prêts nouvellement classés comme étant douteux dans le portefeuille de prêts aux entreprises du Réseau canadien, ce qui est essentiellement imputable au compte d'une entreprise du secteur agricole, dans le portefeuille de prêts aux particuliers des Opérations internationales et dans le portefeuille de prêts aux entreprises des Opérations internationales, ce qui s'explique principalement par le compte d'une entreprise du secteur du commerce de gros et de détail au Mexique. La hausse a été en partie contrée par l'incidence de la conversion des devises. Le ratio du montant brut des prêts douteux se situait à 84 points de base, ce qui représente une hausse de un point de base par rapport au trimestre précédent.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien totalisait 1 253 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 95 millions de dollars par rapport au trimestre précédent qui est principalement attribuable aux prêts nouvellement classés comme étant douteux au titre du compte d'une entreprise du secteur agricole ainsi qu'au repli des dotations dans les portefeuilles de prêts aux particuliers pour la majorité des produits. Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales totalisait 3 118 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 23 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'incidence de la conversion des devises et de l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers. Le montant net des prêts douteux de la Gestion de patrimoine mondiale s'élevait à 34 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 20 millions de dollars par rapport au trimestre précédent principalement attribuable aux remboursements. Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se chiffrait à 44 millions de dollars, en baisse de 2 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. Le montant net des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'établissait à 0,58 %, en hausse de un point de base en regard du trimestre précédent.

Ratios de fonds propres

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1¹⁾ de la Banque s'établissait à 13,3 % au 31 juillet 2024, soit une augmentation d'environ 10 points de base par rapport au trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à l'autogénération de capital, aux émissions d'actions provenant du régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires de la Banque (le « RRD ») et aux profits à la réévaluation des titres à la JVAÉRG, facteurs annulés en partie par la hausse des actifs pondérés en fonction des risques.

Le ratio de T1¹⁾ de la Banque s'établissait à 15,3 % au 31 juillet 2024, ce qui représente une hausse d'environ 10 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des incidences susmentionnées sur le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1.

Le ratio total des fonds propres¹⁾ s'établissait à 17,1 % au 31 juillet 2024, ce qui est essentiellement stable en regard du trimestre précédent, les incidences susmentionnées sur le ratio de T1 et l'émission de débentures subordonnées de 1 milliard de dollars ayant été contrebalancées par le remboursement de débentures subordonnées de 1,5 milliard de dollars.

Le ratio de levier²⁾ s'établissait à 4,5 % au 31 juillet 2024, ce qui représente une hausse d'environ 10 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation des actions ordinaires et assimilées de T1.

Le ratio de capacité totale d'absorption des pertes (« TLAC »)³⁾ s'établissait à 29,1 % au 31 juillet 2024, ce qui représente une hausse d'environ 20 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation de la TLAC disponible.

Le ratio de levier TLAC³⁾ s'établissait à 8,5 %, ce qui correspond à une hausse d'environ 10 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'augmentation de la TLAC disponible.

Au 31 juillet 2024, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres, le ratio de levier, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC dépassaient amplement les ratios minimaux des fonds propres du BSIF.

¹⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (novembre 2023).

²⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF (février 2023).

³⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* du BSIF (septembre 2018).

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance et celle de ses secteurs d'exploitation, la Banque a recours à diverses mesures financières et différents ratios financiers. Certains d'entre eux sont présentés sur une base non conforme aux PCGR et ne sont pas calculés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), ni définis par les PCGR. Ces mesures et ratios n'ont aucune signification normalisée et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures financières et ratios financiers similaires présentés par d'autres émetteurs. La Banque est d'avis que les mesures et ratios non conformes aux PCGR sont utiles puisqu'ils permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance. Ces mesures et ratios non conformes aux PCGR sont utilisés dans le présent communiqué de presse et ils sont définis ci-après.

Résultats ajustés et bénéfice dilué ajusté par action

La direction tient compte des résultats et mesures présentés et ajustés qui sont utiles pour évaluer la performance sous-jacente des activités courantes. Les résultats et mesures ajustés excluent certains éléments donnés des revenus, des charges autres que d'intérêts, de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle. Communiquer les résultats présentés et les résultats ajustés permet au lecteur d'évaluer l'incidence de certains éléments sur les résultats pour les périodes à l'étude et de mieux apprécier les résultats et tendances en excluant les éléments qui ne reflètent pas la performance des activités courantes.

Les éléments d'ajustement ayant une incidence sur les résultats sont les suivants :

1. Les résultats présentés pour le troisième trimestre de 2024 de la Banque ont été ajustés pour tenir compte des éléments qui suivent. Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur d'exploitation Autres.

a) Cessions et réduction d'activités

Au troisième trimestre de 2024, la Banque a conclu une entente visant la vente de CrediScotia Financiera, une filiale de crédit à la consommation en propriété exclusive établie au Pérou, à Banco Santander. La Banque a comptabilisé une perte de valeur de 143 millions de dollars au titre des revenus autres que d'intérêts ainsi qu'un crédit de 7 millions de dollars au titre des charges autres que d'intérêts (90 millions de dollars après impôt). Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

b) Provision pour frais juridiques

Au troisième trimestre de 2024, la Banque a comptabilisé une charge de 176 millions de dollars au titre d'actions en justice à l'égard de certains montants de taxes sur la valeur ajoutée visés par une cotisation au Pérou ainsi que des intérêts connexes. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 20 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

2. Les résultats présentés pour toutes les périodes ont été ajustés pour tenir compte de l'élément qui suit.

a) Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions

Ces coûts ont trait à l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé à l'acquisition d'entreprises, à l'exception des logiciels, et ils sont comptabilisés dans les secteurs d'exploitation Réseau canadien, Opérations internationales et Gestion de patrimoine mondiale.

3. Les résultats de la Banque présentés pour l'exercice 2023 ont été ajustés pour tenir compte de l'élément qui suit. Ce montant a été comptabilisé dans le secteur d'exploitation Autres.

a) Dividende pour la relance du Canada

Au premier trimestre de 2023, la Banque a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat additionnelle de 579 millions de dollars qui reflète la valeur actualisée du montant à payer au titre du dividende pour la relance du Canada (le « DRC »). Le DRC est une mesure fiscale du gouvernement du Canada selon laquelle la Banque doit payer un impôt ponctuel de 15 % sur le revenu imposable supérieur à 1 milliard de dollars, sur la base du revenu imposable moyen des années d'imposition 2020 et 2021. Le DRC doit être payé en montants égaux sur cinq ans, mais la valeur actualisée de ces paiements a été comptabilisée en tant que passif pour la période au cours de laquelle cette mesure est entrée en vigueur.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés et du bénéfice dilué ajusté par action

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2024 ¹⁾	30 avril 2024 ¹⁾	31 juillet 2023 ¹⁾	31 juillet 2024 ¹⁾	31 juillet 2023 ¹⁾
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	4 862 \$	4 694 \$	4 573 \$	14 329 \$	13 596 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 502	3 653	3 494	10 815	10 346
Total des revenus	8 364	8 347	8 067	25 144	23 942
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 052	1 007	819	3 021	2 166
Charges autres que d'intérêts	4 949	4 711	4 559	14 399	13 594
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 363	2 629	2 689	7 724	8 182
Charge d'impôt sur le résultat	451	537	497	1 521	2 086
Bénéfice net	1 912 \$	2 092 \$	2 192 \$	6 203 \$	6 096 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	36	26	20	87	81
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 876	2 066	2 172	6 116	6 015
Bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	120	123	105	351	310
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 756 \$	1 943 \$	2 067 \$	5 765 \$	5 705 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,41 \$	1,57 \$	1,70 \$	4,66 \$	4,73 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 235	1 228	1 214	1 228	1 201
Ajustements					
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les revenus autres que d'intérêts et sur le total des revenus (avant impôt)					
Cessions et réduction d'activités	143 \$	– \$	– \$	143 \$	– \$
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)					
Cessions et réduction d'activités	(7)	–	–	(7)	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	17	18	20	53	62
Provision pour frais juridiques	176	–	–	176	–
Total des éléments d'ajustement au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	186 \$	18 \$	20	222 \$	62 \$
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	329	18	20	365	62
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat					
Cessions et réduction d'activités	(46)	–	–	(46)	–
Dividende pour la relance du Canada	–	–	–	–	579
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(4)	(5)	(5)	(14)	(17)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(50)	(5)	(5)	(60)	562
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	279 \$	13 \$	15 \$	305 \$	624 \$
Incidence des éléments d'ajustement sur les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(2)	–	–	(2)	–
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	277 \$	13 \$	15 \$	303 \$	624 \$
Résultats ajustés					
Revenus d'intérêts nets	4 862 \$	4 694 \$	4 573 \$	14 329 \$	13 596 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 645	3 653	3 494	10 958	10 346
Total des revenus	8 507	8 347	8 067	25 287	23 942
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 052	1 007	819	3 021	2 166
Charges autres que d'intérêts	4 763	4 693	4 539	14 177	13 532
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 692	2 647	2 709	8 089	8 244
Charge d'impôt sur le résultat	501	542	502	1 581	1 524
Bénéfice net	2 191 \$	2 105 \$	2 207 \$	6 508 \$	6 720 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	38	26	20	89	81
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 153	2 079	2 187	6 419	6 639
Bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	120	123	105	351	310
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 033 \$	1 956 \$	2 082 \$	6 068 \$	6 329 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,63 \$	1,58 \$	1,72 \$	4,90 \$	5,25 \$
Incidence des ajustements sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	0,22 \$	0,01 \$	0,02 \$	0,24 \$	0,52 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 235	1 228	1 214	1 228	1 212

1) La Banque a adopté l'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés par secteurs d'activité

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2024¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien ²⁾	Opérations inter- nationales ²⁾	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total ²⁾
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 110 \$	704 \$	411 \$	418 \$	(731) \$	1 912 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	35	3	–	(2)	36
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 110	669	408	418	(729)	1 876
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	–	–	1	–	119	120
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 110 \$	669 \$	407 \$	418 \$	(848) \$	1 756 \$
Ajustements :						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les revenus autres que d'intérêts et sur le total des revenus (avant impôt)						
Cessions et réduction d'activités	– \$	– \$	– \$	– \$	143 \$	143 \$
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Cessions et réduction d'activités	–	–	–	–	(7)	(7)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	7	9	–	–	17
Provision pour frais juridiques	–	–	–	–	176	176
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	1	7	9	–	169	186
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	1	7	9	–	312	329
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	–	(2)	(2)	–	(46)	(50)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	1	5	7	–	266	279
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	1	5	7	–	264	277
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 111 \$	709 \$	418 \$	418 \$	(465) \$	2 191 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 111 \$	674 \$	415 \$	418 \$	(465) \$	2 153 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 111 \$	674 \$	414 \$	418 \$	(584) \$	2 033 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

2) La Banque a adopté l'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2024¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien ²⁾	Opérations inter- nationales ²⁾	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total ²⁾
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 008 \$	695 \$	382 \$	428 \$	(421) \$	2 092 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	24	2	–	–	26
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 008	671	380	428	(421)	2 066
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	–	–	–	–	123	123
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 008 \$	671 \$	380 \$	428 \$	(544) \$	1 943 \$
Ajustements :						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	8	9	–	–	18
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	1	8	9	–	–	18
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	1	8	9	–	–	18
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(2)	(2)	–	–	(5)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	–	6	7	–	–	13
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	–	6	7	–	–	13
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 008 \$	701 \$	389 \$	428 \$	(421) \$	2 105 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 008 \$	677 \$	387 \$	428 \$	(421) \$	2 079 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 008 \$	677 \$	387 \$	428 \$	(544) \$	1 956 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

2) La Banque a adopté l'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2023¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien ²⁾	Opérations inter- nationales ²⁾	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total ²⁾
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 050 \$	639 \$	368 \$	434 \$	(299) \$	2 192 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	18	2	–	–	20
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 050	621	366	434	(299)	2 172
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	1	2	1	1	100	105
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 049 \$	619 \$	365 \$	433 \$	(399) \$	2 067 \$
Ajustements :						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	10	9	–	–	20
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	1	10	9	–	–	20
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	1	10	9	–	–	20
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	–	(3)	(2)	–	–	(5)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	1	7	7	–	–	15
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	1	7	7	–	–	15
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 051 \$	646 \$	375 \$	434 \$	(299) \$	2 207 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 051 \$	628 \$	373 \$	434 \$	(299) \$	2 187 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 050 \$	626 \$	372 \$	433 \$	(399) \$	2 082 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

2) La Banque a adopté l'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2024¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien ²⁾	Opérations inter- nationales ²⁾	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total ²⁾
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	3 213 \$	2 167 \$	1 164 \$	1 285 \$	(1 626) \$	6 203 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	81	8	–	(2)	87
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	3 213	2 086	1 156	1 285	(1 624)	6 116
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	1	1	1	1	347	351
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 212 \$	2 085 \$	1 155 \$	1 284 \$	(1 971) \$	5 765 \$
Ajustements :						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les revenus autres que d'intérêts et sur le total des revenus (avant impôt)						
Cessions et réduction d'activités	– \$	– \$	– \$	– \$	143 \$	143 \$
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Cessions et réduction d'activités	–	–	–	–	(7)	(7)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	3	23	27	–	–	53
Provision pour frais juridiques	–	–	–	–	176	176
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	3	23	27	–	169	222
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	3	23	27	–	312	365
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(6)	(7)	–	(46)	(60)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	2	17	20	–	266	305
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	2	17	20	–	264	303
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	3 215 \$	2 184 \$	1 184 \$	1 285 \$	(1 360) \$	6 508 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	3 215 \$	2 103 \$	1 176 \$	1 285 \$	(1 360) \$	6 419 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 214 \$	2 102 \$	1 175 \$	1 284 \$	(1 707) \$	6 068 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

2) La Banque a adopté l'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien ²⁾		Opérations inter-nationales ²⁾		Gestion de patrimoine mondiale		Services bancaires et marchés mondiaux		Autres	Total ²⁾
		\$		\$		\$		\$		
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	3 191	\$	1 975	\$	1 111	\$	1 354	\$	(1 535)	\$ 6 096
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–		74		7		–		–	81
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	3 191		1 901		1 104		1 354		(1 535)	6 015
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	3		4		2		3		298	310
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 188	\$	1 897	\$	1 102	\$	1 351	\$	(1 833)	\$ 5 705
Ajustements :										
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)										
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	4		31		27		–		–	62
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	4		31		27		–		–	62
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	4		31		27		–		–	62
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat										
Dividende pour la relance du Canada	–		–		–		–		579	579
Incidence d'autres éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)		(9)		(7)		–		–	(17)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)		(9)		(7)		–		579	562
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	3		22		20		–		579	624
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	3		22		20		–		579	624
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	3 194	\$	1 997	\$	1 131	\$	1 354	\$	(956)	\$ 6 720
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	3 194	\$	1 923	\$	1 124	\$	1 354	\$	(956)	\$ 6 639
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 191	\$	1 919	\$	1 122	\$	1 351	\$	(1 254)	\$ 6 329

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

2) La Banque a adopté l'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Rapprochement des résultats présentés, des résultats ajustés et des résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales

Les résultats du secteur Opérations internationales sont analysés en dollars constants, ce qui représente une mesure non conforme aux PCGR. Selon la présentation en dollars constants, les montants des périodes précédentes sont recalculés au moyen des taux de change moyens de la période à l'étude. Le tableau suivant fournit le rapprochement entre les résultats présentés, les résultats ajustés et les résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales pour les périodes précédentes. La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités sans tenir compte de l'incidence de la conversion des devises, et cette présentation est utilisée par la direction pour évaluer la performance du secteur d'activité.

Résultats présentés (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les						Pour la période de neuf mois close le			
	30 avril 2024 ¹⁾		31 juillet 2023 ¹⁾		31 juillet 2023 ¹⁾					
(sur une base de mise en équivalence fiscale)	Résultats présentés	Variation de change	Montants en dollars constants	Résultats présentés	Variation de change	Montants en dollars constants	Résultats présentés	Variation de change	Montants en dollars constants	
Revenus d'intérêts nets	2 261	\$ (8)	\$ 2 269	2 110	\$ 29	\$ 2 081	6 001	\$ (52)	\$ 6 053	
Revenus autres que d'intérêts	731	1	730	725	(27)	752	2 260	(190)	2 450	
Total des revenus	2 992	(7)	2 999	2 835	2	2 833	8 261	(242)	8 503	
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	566	(6)	572	516	7	509	1 356	(19)	1 375	
Charges autres que d'intérêts	1 537	5	1 532	1 488	5	1 483	4 399	(93)	4 492	
Charge d'impôt sur le résultat	194	–	194	192	(4)	196	531	(25)	556	
Bénéfice net	695	\$ (6)	\$ 701	639	\$ (6)	\$ 645	1 975	\$ (105)	\$ 2 080	
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	24	\$ (1)	\$ 25	18	\$ 1	\$ 17	74	\$ 4	\$ 70	
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	671	\$ (5)	\$ 676	621	\$ (7)	\$ 628	1 901	\$ (109)	\$ 2 010	
Autres mesures										
Actifs moyens (en milliards de dollars)	235	\$ (2)	\$ 237	241	\$ 3	\$ 238	236	\$ –	\$ 236	
Passifs moyens (en milliards de dollars)	183	\$ (1)	\$ 184	184	\$ 3	\$ 181	178	\$ –	\$ 178	

1) La Banque a adopté l'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Résultats ajustés (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les						Pour la période de neuf mois close le		
	30 avril 2024 ¹⁾			31 juillet 2023 ¹⁾			31 juillet 2023 ¹⁾		
	Résultats ajustés	Variation de change	Montants ajustés en dollars constants	Résultats ajustés	Variation de change	Montants ajustés en dollars constants	Résultats ajustés	Variation de change	Montants ajustés en dollars constants
(sur une base de mise en équivalence fiscale)									
Revenus d'intérêts nets	2 261 \$	(8) \$	2 269 \$	2 110 \$	29 \$	2 081 \$	6 001 \$	(52) \$	6 053 \$
Revenus autres que d'intérêts	731	1	730	725	(27)	752	2 260	(190)	2 450
Total des revenus	2 992	(7)	2 999	2 835	2	2 833	8 261	(242)	8 503
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	566	(6)	572	516	7	509	1 356	(19)	1 375
Charges autres que d'intérêts	1 529	5	1 524	1 478	5	1 473	4 368	(95)	4 463
Charge d'impôt sur le résultat	196	–	196	195	(4)	199	540	(24)	564
Bénéfice net	701 \$	(6) \$	707 \$	646 \$	(6) \$	652 \$	1 997 \$	(104) \$	2 101 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	24 \$	(1) \$	25 \$	18 \$	1 \$	17 \$	74 \$	4 \$	70 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	677 \$	(5) \$	682 \$	628 \$	(7) \$	635 \$	1 923 \$	(108) \$	2 031 \$

1) La Banque a adopté l'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le rendement des capitaux propres ajusté est une mesure non conforme aux PCGR qui représente le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Fonds propres attribués et rendement des capitaux propres des secteurs d'activité

Les fonds propres attribués s'entendent du montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires qui sont attribués à chaque secteur d'activité. L'attribution de fonds propres à chaque secteur d'activité vise à se rapprocher d'un pourcentage des exigences de fonds propres sous forme d'actions ordinaires aux termes de Bâle III, en fonction des risques de crédit, de marché et d'exploitation ainsi que du levier propres à chaque secteur d'activité. Les fonds propres attribués sont une mesure non conforme aux PCGR.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, conformément aux exigences accrues en matière de réserve pour stabilité intérieure annoncées par le BSIF, la Banque a porté les fonds propres attribués à ses secteurs d'activité à environ 11,5 % des exigences de fonds propres sous forme d'actions ordinaires aux termes de Bâle III. Auparavant, le capital était attribué selon une répartition qui correspondait à environ 10,5 % des exigences de fonds propres sous forme d'actions ordinaires aux termes de Bâle III.

Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) du secteur d'activité par rapport aux fonds propres attribués. Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR.

Le rendement des capitaux propres ajusté des secteurs d'activité correspond au ratio du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) du secteur d'activité par rapport aux fonds propres attribués. Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR.

Rendement des capitaux propres par secteurs d'activité

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2024						Pour le trimestre clos le 31 juillet 2023					
	Réseau canadien ¹⁾	Opérations inter-nationales ¹⁾	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total ¹⁾	Réseau canadien ¹⁾	Opérations inter-nationales ¹⁾	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total ¹⁾
Résultats présentés												
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 110 \$	669 \$	407 \$	418 \$	(848) \$	1 756 \$	1 049 \$	619 \$	365 \$	433 \$	(399) \$	2 067 \$
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ^{2),3)}	20 535	19 077	10 195	15 389	6 455	71 651	18 678	18 493	9 743	13 310	8 270	68 494
Rendement des capitaux propres	21,5 %	14,0 %	15,9 %	10,8 %	n. s. ⁴⁾	9,8 %	22,3 %	13,3 %	14,9 %	12,9 %	n. s. ⁴⁾	12,0 %
Résultats ajustés⁵⁾												
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 111 \$	674 \$	414 \$	418 \$	(584) \$	2 033 \$	1 050 \$	626 \$	372 \$	433 \$	(399) \$	2 082 \$
Rendement des capitaux propres	21,5 %	14,1 %	16,2 %	10,8 %	n. s. ⁴⁾	11,3 %	22,3 %	13,4 %	15,2 %	12,9 %	n. s. ⁴⁾	12,1 %

1) La Banque a adopté l'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

2) Les montants moyens ont été calculés selon des méthodes visant à se rapprocher de la moyenne des soldes quotidiens pour la période.

3) Au premier trimestre de 2024, la Banque a porté les fonds propres attribués à ses secteurs d'activité à environ 11,5 % des exigences de fonds propres sous forme d'actions ordinaires aux termes de Bâle III. Auparavant, les fonds propres attribués s'élevaient à environ 10,5 %. Les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités.

4) Non significatif.

5) Se reporter aux tableaux figurant à la page 8.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, nos communications publiques comprennent des énoncés prospectifs verbaux ou écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC), ou à d'autres communications. De plus, des représentants de la Banque peuvent fournir verbalement des énoncés prospectifs à certains analystes, investisseurs, médias et autres intervenants. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2023 à la rubrique « Perspectives », ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « chercher à », « atteindre », « s'attendre à », « envisager », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « planifier », « s'efforcer de », « viser », « s'engager à » et autres expressions similaires, ainsi que par la conjugaison de verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait » ou une variante positive ou négative de ceux-ci.

Du fait de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous posions des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que les prédictions, les prévisions, les projections, les attentes ou les conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses puissent être incorrectes et que nos objectifs de performance financière, notre vision et nos objectifs stratégiques ne puissent être atteints.

Nous conseillons au lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, des cibles, des estimations et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir.

Les résultats futurs liés aux énoncés prospectifs peuvent être influencés par de nombreux facteurs, dont, sans s'y limiter, les conditions générales de l'économie et du marché dans les pays où nous exerçons nos activités et à l'échelle mondiale; les variations des taux de change et d'intérêt; la hausse des coûts de financement et de la volatilité en raison de l'illiquidité du marché et de la concurrence pour le financement; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés aux politiques monétaires, fiscales ou économiques et les modifications apportées aux lois fiscales et aux interprétations connexes; les changements apportés aux lois et à la réglementation ou aux attentes et exigences prudentielles, y compris les exigences et les lignes directrices relatives aux fonds propres, aux taux d'intérêt et à la liquidité, ainsi que l'incidence de ces changements sur les coûts de financement; le risque géopolitique; les changements aux notations de crédit qui nous sont attribuées; les conséquences possibles sur nos activités de guerres ou d'actes terroristes et les effets imprévus de tels événements; les changements technologiques et la résilience technologique; le risque d'exploitation et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; l'exhaustivité et l'exactitude de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun, et la mesure dans laquelle les produits et les services vendus auparavant par la Banque obligent cette dernière à engager des charges ou à assumer des pertes qui n'avaient pas été anticipées initialement; notre capacité à réaliser nos plans stratégiques, notamment à mener à terme les acquisitions et les cessions, ce qui comprend l'obtention des approbations des organismes de réglementation; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations connexes sur ces estimations; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter, à former et à conserver des dirigeants clés; l'évolution de divers types de fraudes ou d'autres activités criminelles auxquelles la Banque est exposée; la lutte contre le blanchiment d'argent; les perturbations et les attaques (notamment les cyberattaques) visant les technologies de l'information, la connectivité à Internet, l'accessibilité du réseau ou les autres systèmes ou services de communication vocaux ou de données de la Banque, ce qui pourrait entraîner des violations de données, un accès non autorisé à des données sensibles et d'éventuels incidents de vol d'identité; l'augmentation de la concurrence dans tous nos secteurs géographiques et d'activité, notamment en provenance de concurrents offrant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et de concurrents non conventionnels; l'exposition liée aux enjeux réglementaires et aux litiges importants; les changements climatiques et d'autres risques liés aux facteurs environnementaux et sociaux, y compris les risques éventuels liés à la durabilité, qui pourraient découler des activités de la Banque; la survenance de catastrophes naturelles ou non et les réclamations découlant de ces événements; les pressions inflationnistes; le marché de l'habitation et la dette des ménages au Canada; le déclenchement ou la persistance de crises sanitaires ou de pandémies à grande échelle, notamment leur incidence sur l'économie mondiale, sur les conditions des marchés financiers ainsi que sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de la Banque; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur sa liquidité. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. La Banque tient à préciser que la liste ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur ses résultats. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2023 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2023 à la rubrique « Perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Ces rubriques « Perspectives » et « Priorités pour 2024 » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent l'avis de la direction à la date des présentes seulement et sont présentés dans le but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière de la Banque, ses objectifs et ses priorités ainsi que sa performance financière prévisionnelle aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR+, au www.sedarplus.ca, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Information à l'intention des actionnaires

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration. Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent des transferts.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 27 août 2024, à 8 h 15 (HE), et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone en composant le 416-641-6104 ou le 1-800-952-5114 (sans frais) et en utilisant le code d'accès 8910947, suivi du carré (#) (veuillez téléphoner un peu avant 8 h 15 [HE]). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com/investisseurs.

Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia. Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 27 août 2024 au 27 septembre 2024, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais en Amérique du Nord) et le code d'accès 6537738, suivi du carré (#).

Renseignements additionnels

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs institutionnels qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs :

Banque Scotia
40, rue Temperance, Toronto (Ontario)
Canada M5H 0B4
Téléphone : 416-775-0798
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Communications mondiales :

Banque Scotia
40, rue Temperance, Toronto (Ontario)
Canada M5H 0B4
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'agent des transferts de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-877-982-8767
Courriel : service@computershare.com

Coagent des transferts (États-Unis)
Computershare Trust Company, N.A.
Téléphone : 1-781-575-2000
Courriel : service@computershare.com

Adresse municipale/messagerie :
A/S : Services aux actionnaires
150 Royall Street
Canton (MA) USA 02021

Adresse postale :
CP 43078 Providence (RI) USA 02940-3078

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter le Secrétariat général :

Banque Scotia
40, rue Temperance, Toronto (Ontario)
Canada M5H 0B4
Téléphone : 416-866-3672
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Quarterly Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Investor Relations, The Bank of Nova Scotia, 40 Temperance Street, Toronto, Ontario, Canada, M5H 0B4. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

Coordonnées

John McCartney
Relations avec les investisseurs, Banque Scotia
416-863-7579

Sophia Saeed
Relations avec les investisseurs, Banque Scotia
416-933-8869